



CERTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

À QUI ELLE S'ADRESSE ? :

Le marquage CE des équipements sous pression est obligatoire pour la distribution des produits sur le marché européen conformément à la directive européenne 2014/68/UE et s'adresse aux fabricants d'équipements sous pression.

Le marquage CE des récipients à pression simples est obligatoire pour la mise sur le marché européen des produits conformément à la directive européenne 2014/29/UE et s'adresse aux fabricants de récipients à pression simples.

Cette directive s'applique à la conception, à la construction et à l'évaluation de la conformité des équipements sous pression et des ensembles dont la pression maximale admissible PS est supérieure à 0,5 bar.

L'objectif principal de la législation est de démontrer la sécurité d'utilisation d'un produit fonctionnant sous pression :

Les équipements sous pression au sens de la directive peuvent être classés comme suit :

Vannes industrielles, sas, systèmes de tuyauterie utilisés dans les processus de production (tuyauterie de processus), réservoirs, tuyauterie sous pression, raccords de sécurité et raccords sous pression, échangeurs, chaudières, réservoirs de gaz, etc. Les réservoirs de gaz et d'ammoniac, les chaudières à vapeur et les échangeurs de chaleur en sont des exemples caractéristiques.

Un récipient à pression simple est un récipient soudé soumis à une pression interne relative supérieure à 0,5 bar, destiné à contenir de l'air ou de l'azote et qui n'est pas destiné à être exposé à la flamme.

Qu'est-ce que le marquage CE des équipements sous pression et des récipients à pression simples ?

Le marquage CE, qui signifie "Conformité européenne", est une étiquette qui doit figurer sur tous les équipements sous pression pouvant être vendus dans les États membres de l'Union européenne (UE). Cette marque peut être considérée comme un "passeport" qui permet aux fabricants du monde entier de transporter et de vendre librement leurs produits sur le marché intérieur de l'Union européenne.

Le marquage CE informe les millions de consommateurs européens que le fabricant a fabriqué ses produits conformément aux réglementations européennes en matière de santé, de sécurité et d'environnement.



La certification des équipements se fait par une combinaison des éléments suivants :

- Approbation de la conception / du type
- Inspection de la construction
- Système d'assurance qualité

Le processus de certification est défini par les directives européennes susmentionnées et comprend généralement :

1. Demande dans laquelle se référant au type d'équipement et à la catégorie d'évaluation de la conformité requise selon les directives européennes susmentionnées.

2. Un dossier technique conforme aux annexes qui contient généralement

- description de l'équipement - description technique.
- Dessins techniques complets (signés par un ingénieur). ingénieur).
- Étude de construction selon une norme harmonisée. harmonisée.

- Liste des matériaux utilisés ainsi que les certificats de matériaux.

Les matériaux à utiliser doivent être conformes à la norme harmonisée et leurs certificats doivent être conformes aux dispositions de la norme.

- Certificats des méthodes de soudage correspondant aux méthodes de fabrication.

- Certificats de soudeurs en cours de validité.

- Essais non destructifs (END) effectués par un laboratoire d'essai accrédité conformément à la norme harmonisée.

accrédité conformément à la norme harmonisée.

Après avoir présenté les éléments ci-dessus et après approbation du dossier technique, l'organisme notifié suit les dispositions de contrôle de la directive européenne selon la méthode d'évaluation de la conformité choisie par le fabricant.

Objectifs et avantages

- Cadre réglementaire unique au sein de l'UE
- Sécurité et protection des personnes utilisant des équipements sous pression



- Élimination des obstacles au libre-échange dus aux différences entre les législations nationales
- Conformité des équipements sous pression aux exigences essentielles de sécurité en fonction du type d'équipement

POURQUOI SE CERTIFIER AVEC EUROCERT S.A ? :

Indépendance : EUROCERT est un organisme de certification grec indépendant, composé d'inspecteurs scientifiques hautement qualifiés et expérimentés dans leur domaine d'activité, fondé par des scientifiques possédant de nombreuses années d'expérience en matière d'audits et d'inspections, et disposant de bureaux dans 50 pays à travers le monde.

Légitimité : EUROCERT est un organisme notifié dans l'Union européenne avec l'enregistrement n° 1128 pour la certification des équipements sous pression et des récipients à pression simples et un organisme accrédité par le Conseil d'accréditation grec (ESYD), avec les certificats d'accréditation n° 3 et 21.

Expérience : Plus de 20 ans d'activité dans la certification des équipements sous pression et des récipients à pression simples.